Modèle 2023-2024

Composante :	*DSP*
Adopté par le conseil de composante le :	*25-mai-23*
Adopté par la CFVU en date du :	*20/06/2023*

Régime d'inscription :

- [x] Formation initiale
- [ ] Formation initiale en apprentissage
- [ ] Formation continue
- [ ] Formation continue en contrat de professionnalisation

ACCREDITATION 2020 - 2024
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
Année universitaire 2023/2024

3eme année
Intitulé de la mention : droit
Intitulé du parcours type (si existant) : parcours internationnal

UVSQ université PARIS-SACLAY

Dispositions particulières : Dispositions particulières : Pour les 3 TD optionnels les étudiants devront veiller à prendre le CM associé.
Pour les étudiants inscrits en contrôle terminal dans les matières soumises à travaux dirigés, le poids de l'épreuve est de 100% de la note finale.
Les blocs sont annualisés. Le bloc disciplinaire peut compenser le bloc complémentaire d'appui si la moyenne obtenue au bloc complémentaire d'appui est supérieure ou égale à 7/20. Le bloc linguistique se compense avec les autres blocs si la moyenne à l'année est acquise.
Les dates et les modalités des secondes chances seront précisées après les résultats de la première session.
Les UE libres ne peuvent être prises qu'une seule fois au cours de la licence. Elles comptent dans le calcul de la moyenne du semestre dans lequel elles ont été choisies et donnent lieu à des ECTS supplémentaires.
La Faculté de droit et de science politique est engagée contre le plagiat, afin de garantir la qualité de ses diplômes et de porter les valeurs universitaires d'honnêteté intellectuelle et de probité scientifique. Les travaux réalisés par les étudiants doivent toujours être le résultat d'un travail original et personnel. La Faculté de droit et de science politique se réserve le droit d'utiliser un logiciel de détection du plagiat et informe ses étudiants que des procédures disciplinaires seront lancées en cas de plagiat avéré. Les étudiants inscrits en Licence devront obligatoirement passer une certification en langue anglaise pour obtenir leur diplôme. Les étudiants devront justifier de leur présence à la certification

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires – Présentiel – Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel	Distanciel – Heures FOAD	Total horaire	ECTS	Coefficient	Modalités de contrôle des connaissances – 1ère session – Type de contrôle – Contrôle continu – %	Type d'épreuve	Examen terminal – %	Type d'épreuve	Autres – %	Type d'épreuve	2nde chance – Type de contrôle – 2nd session – %	Type d'épreuve	Autres – %	Type d'épreuve
	A	**BCC disciplinaire**		obligatoire			**330**	**96**		**426**		**426**	**41**											
	S5	Procédure pénale	Criminal procedure	obligatoire			30			30		30	3				100	oral						
	S5	Procédure civile	civil procedure	obligatoire			30	16		46		46	6		50		50	ecrit						
	S5	Droit des biens	public property law	obligatoire			30			30		30	3				100	ecrit						
	S5	Droit international public 1	Public international law 1	obligatoire			30	16		46		46	6		50		50	ecrit						
	S5	Droit institutionnel de l'UE	UE institutional law	obligatoire			30			30		30	3				100	ecrit						
	S6	Libertés et droits fondamentaux	civil rights and civil liberties	Obligatoire			30			30		30	3				100	ecrit						
	S6	Droit des sociétés 1	corporate law	Obligatoire			30			30		30	3				100	ecrit						
	S6	Droit international public 2	Public international law 2	Obligatoire			30			30		30	3				100	ecrit						
	S6	Droit matériel de l'UE	Substantive UE law	Obligatoire			30			30		30	2				100	ecrit						
Au Choix une UE	S6	droit social	social right	UE Obligatoire à choix			30			30		30	3				100	ecrit						
	S6	Droit des propriétés publiques	Public property law	UE Obligatoire à choix			30			30		30	3		100		100	ecrit						
AU CHOIX : 3 TD sur 4	S6	Droit des sociétés	corporate law	UE Obligatoire à choix				16		16		16	2		50		50	ecrit						
	S6	Droit social	Labour law	UE Obligatoire à choix				16		16		16	2		50		50	ecrit						
	S6	Droit des propriétés publiques	Public property law	UE Obligatoire à choix				16		16		16	2		50		50	ecrit						
	S6	Libertés et droits fondamentaux	civil rights and civil liberties	UE Obligatoire à choix				16		16		16	2		50		50	ecrit						
	A	**BCC discilplinaire complémentaire d'appui**					154			**154**		**154**	10											
	S5	Politiques Publiques	public Policies	obligatoire			24			24		24	2				100	ecrit						
	S5	Droit comparé	Comparative Law	obligatoire			20			20		20	3				100	ecrit						
	S6	COMMON LAW		obligatoire			20			20		20	3				100	ecrit						
Au choix 1 EU	S6	Droit des contrats spéciaux	special contracts law	optionnel			30			30		30	2				100	ecrit						
	S6	Histoire du droit privé	History of civil law	optionnel			30			30		30	2				100	ecrit						
	S6	Philosophie du droit	philosophy of law	optionnel			30			30		30	2				100	ecrit						
	A	**BCC linguistique**		**obligatoire**				**60**		**60**		**60**	**6**											
	S5	advanced english (15h oral)		Obligatoire				15		15		15	3		100			oral						
	S5	advanced english (15 h écrit)		Obligatoire				15		15		15			100			ecrit						
	S6	advanced english (15h oral)		Obligatoire				15		15		15	3		100			oral						
	S6	advanced english (15 h écrit)		Obligatoire				15		15		15			100			ecrit						
	A	**BCC PRE PROFESSIONNALISANT**		**obligatoire**									**9**											
	S5	Orientation en Master		obligatoire			30			30		30	1		100	Validation d'acquis								
	S6	PPEI		obligaoire									6	3	100			ecrit						
	S6	Passeport culture		obligatoire									2		Validation d'acquis									
	S2	**BCC d'ouverture**																						
		UE d'ouverture		UE Obligatoire																				
		UE libre																						
UETRENGAP (semestre pair) et UETRENGAI (semestre impair)		Engagement et vie associative			Sébastien Floquet	X	8				6	14	3		70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet			50% / 50%	oral / Rapport d'activité		
Licence : TAPSLSE1 à TAPSLSE6 Master : TAPSMSE1 à TAPSMSE4		Théorie et pratique des activités physiques et sportives			Emmanuel VILLARET	X		18h					3		100	pratique (65%) et théorique (35%)					100	pratique (65%) et théorique (35%)		
Semestre 1 : PARTS1S1 Semestre 2 : PARTS1S2		Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)			Sylvie DADOUNE (théâtre) Marion EXPERT (arts plastiques) Yann DATESSEN (photo / Histoire de l'art) Nouraddine AGNE (média-radio)				24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo) 22 (média-radio) 32 (Histoire de l'art - 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musées)				3		100 (théatre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)			50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média-radio)	production (média-radio)
			Total heures maquettes				**total 514 h CM**	**total 156 h TD**	**total h TP**	**total 670 h présentiel**	**total distanciel**	**total 670 heures maquettes**	**total 66 ECTS**											
			Total heures étudiant																					